Le journal du Parlement Jeunesse

L'écho parlementaire

Numéro 2 – 1er mars 2022

Sommaire

Décret Action sociale.....P.2
Décret Santé.....P.4
Mots croisés.....P.7
Ma vie, cette galère.....P.8
La délégation québecoise.....P.9
Quiz & PJ.....P.10
Les tendances mode du PJ.....P.11
Kiss&PJ + Horoscope.....P. 12

Le mot du jour

Chaque jour, un défi : placer dans les débats un mot rare et peu connu.

Venette

Synonyme de peur. J'ai la venette que le Ministre Pannus sorte de nouveau son droit de véto ou que le chef de groupe Nuino harcèle la team presse pour apparaître dans l'Echo.

L'Edito

50 Shades of Chialer

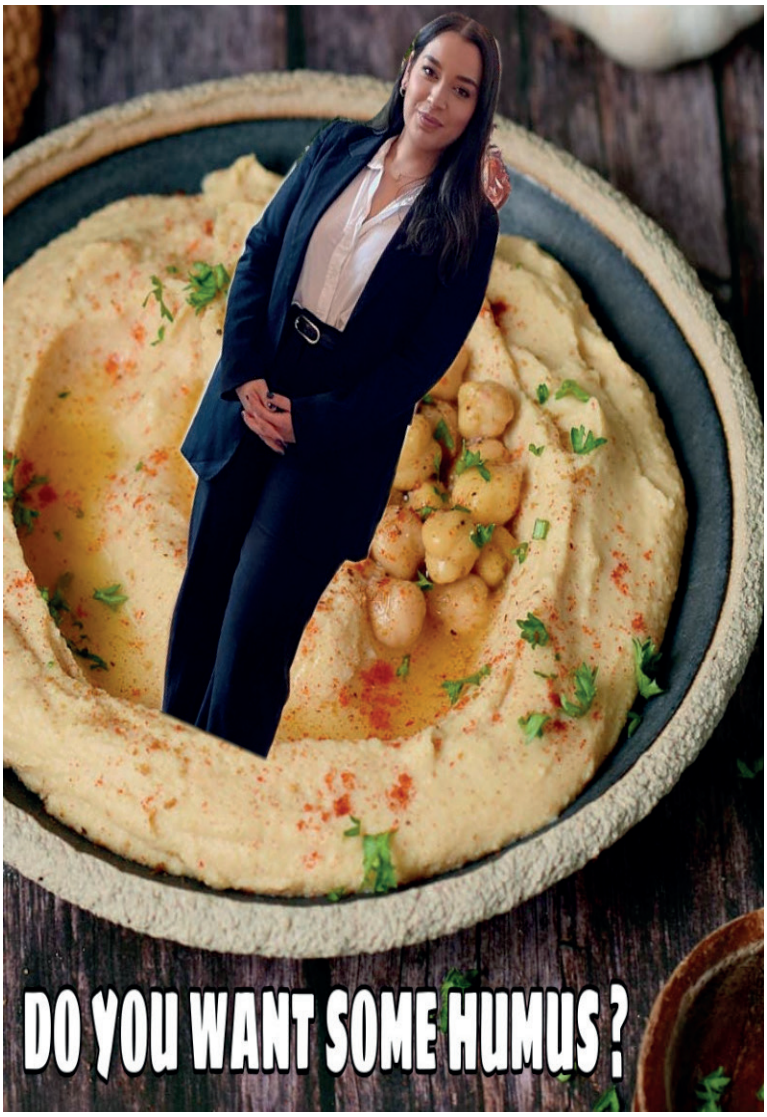

Les festivités sont lancées. Vous avez enfilé vos plus belles tenues. Cravates, chemises, tailleurs et talons. Après un réveil très (trop?) matinal, vous avez pris le chemin vers l'hôtel de Ligne difficilement : trop de montées, trop de pavés, trop d'escaliers, trop de fatigue. Mais qu'importe ! Je ne ressens qu'un plaisir sincère d'être ensemble. Il fait beau, en plus.

La réalité covidée n'est jamais bien loin. Pass sanitaire, carte d'identité, troisième dose, certificat de guérison, blabla. Puis ça y est : vous entrez enfin dans les murs du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Vous rejoignez l'hémicycle. C'est toujours un peu magique : fouler les pas de ceux et celles qui nous représentent et votent des lois susceptibles de changer notre quotidien ou de faire avancer nos droits. Vous vous êtes confronté·es aux premiers soucis techniques - oui il faut appuyer sur un bouton pour activer le micro - ou à l'émotion de la première prise de parole. C'est un exercice difficile : vous êtes courageux·ses et vous pouvez être fier· ière·s de vous. Moi, je le suis.

Plus habitués à l'exercice, les Ministres sont montés dans l'arène. Ils sont prêts. Je les trouve pertinents et impressionnants au perchoir ou en commission. Je ressens beaucoup d'émotion en les écoutant depuis la tribune. Cela fait deux ans que je les suis, que je les lis, que je vois leur progression dans cet exercice ô combien difficile.

Et puis, mon moment préféré de cette journée, c'est la découverte du premier Echo. Notre petit "bébé" sur lequel nous, l'équipe presse, nous travaillons depuis plusieurs jours. Pour les journalistes, c'est tellement satisfaisant de tenir en main le résultat de leur travail et de vous voir plonger dans la lecture de ce journal entre deux déplacements pour manger une lasagne - vraiment excellente par ailleurs.

Il est 17h30. Les commissions vont être longues. Je sais que la nuit sera courte, encore. Mais je m'en moque. Cela fait bien trop longtemps que j'attends ce moment. Ce n'est pas dans les conditions idéales. Mais putain, qu'est-ce que je suis heureux d'être là avec vous.

● **M. Maillet - Réd.-en-ch.**

Touche pas à mon logement !

Face au décret du Ministre Ravanelli, les député.e.s du Parlement péjigonien s'opposent sur un point en particulier : la prise en main des logements inoccupés par l'État pour les sans-abris. Plusieurs visions s'opposent.

Par Lucas Pilar Cerqueira

Ce lundi, le décret du ministre de l'Action sociale sur le Housing First en Péjigonie a fait débat au Parlement. Un des principaux points de discorde porte sur l'article trois du décret. Cet article prévoit de définir à l'abandon chaque bien immobilier qui est inoccupé pendant minimum un an. Par la suite, l'État péjigonien reprendrait possession de ces biens pour les céder à une résidence d'accueil.

Dans la capitale péjigonienne, le nombre d'immeubles présumés inoccupés est estimé entre 17.000 et 26.000. Pour le ministre Ravanelli et d'autres député·e·s, c'est un non-sens. «Il existe, à l'heure actuelle, beaucoup trop de logements inhabités qui pourraient être utilisés pour les personnes sans-abri" s'insurge le député Antoine Dubois.

Pas de consensus

D'autres député·e·s sont opposés à cette mesure : iels estiment que le délai d'un an est trop court et dénoncent l'absence de recours de cette mesure. Derrière ces considérations pratiques, c'est en fait un débat plus large qui se pose : celui de la propriété privée.

Déjà ce matin, lors du débat général, certain·e·s député·e·s avaient des avis très tranchés. Ainsi pour le député Diego Lahaye, l'article du ministre relève d'une "atteinte intolérable au droit de propriété". Cela représenterait même pour le député un "danger pour le parquet immobilier de la Péjigonie".

Vers le compromis ?

Lors des commissions, la députée Louise Bellen a proposé un amendement pour mettre des limites à l'article 3 : augmenter la durée d'inoccupation à trois ans - surtout dans les cas de conflits familiaux d'héritage - et ajouter une possibilité de recours pour les personnes qui perdraient leurs biens.

Elle était à deux doigts de parvenir à ses fins…mais - fait plutôt rare en commission - son amendement a eu autant de voix pour que de voix contre. La proposition est donc rejetée, mais la députée est bien déterminée à déposer à nouveau son amendement, ce mardi, en séance plénière. ●

« Beaucoup de député·e·s ont avancé l'idée d'augmenter la durée d'inoccupation des logements pour qu'ils tombent dans les mains de l'État. Je suis totalement en accord avec le ministre Ravanelli : augmenter cette durée ralentirait le processus du Housing First et empêcherait un nombre important de sans domicile fixe d'accéder à un logement. »

Antoine Dubois
- député

« Le décret du ministre en l'état actuel représente une atteinte au droit de propriété. Le fait d'inclure le droit de dépossession et de priver un propriétaire de son bien pour une période de maximum 99 ans : j'y suis totalement contre. Cela va être très problématique pour le parc immobilier, dans le sens où sa valeur va diminuer et les investisseurs vont fuir. »

Diego Lahaye
- député

Billet de mauvaise humeur : la voix d'une journaliste indignée.

Chère.re.s député·e·s, vous vous êtes insurgé.es hier matin en séance plénière contre l'approche paternaliste du décret du Ministre Ravanelli. Pourtant, l'après-midi, vous avez tourné votre veste. Votre silence trahit vos valeurs. Voici la raison de mon indignation.

Par Ambre Calzat

En tant que journaliste objective et attentive, j'ai écouté vos réactions, j'ai noté vos questionnements, mais je dois sortir de ma réserve pour exprimer ma colère. Je suis abasourdie par le vocabulaire utilisé par la députation : « *je ne suis pas sûr que les sans-abris savent gérer leur argent* »; « *les sans-abris ont besoin de réussir un test pour sortir des programmes de Housing First* »; « *on saura mieux choisir à leur place* » dites-vous avec tant de conviction. Avez-vous oublié que nous parlons bien ici d'être humains ? Pour vous, vous offrez aux sans-abris un ticket d'or d'entrée dans un système qui manie les inégalités sociales avec aisance. Et si ce système qui les a un jour rejeté·ées, ne leur convenait tout simplement pas ?

Les sans-abris sont celleux qui se retrouvent en marge de notre société : iels sont démunis face aux codes et aux normes qu'on nous inculque dès notre plus jeune âge. A quoi bon forcer quiconque à renoncer à sa volonté pour entrer dans les codes d'un autre? La personne sans-abri est un être humain doté de raison : ne choisissez pas à sa place ! J'ose vous objecter qu'il est pour moi insupportable d'imaginer un programme solidaire imposé par des politicien·nes déconnecté·es de la réalité des personnes sans-abris. Pourquoi ne pas les inviter directement dans l'hémicycle pour parler de leurs réels besoins ? Pourquoi ne pas interpeller les premier·ère·s concerné·e·s ?

Bien plus indignant encore, comment cela se fait-il qu'en 2022, les politiciens.iennes considèrent encore les sans-abris comme des enfants assisté·ée·s ? Monsieur le Ministre choisit une approche paternaliste pour vaincre le sans-abrisme. Une figure d'autorité paternaliste limite la liberté d'autrui au nom d'une protection qu'elle estime légitime. Le décret en témoigne bien : visites intrusives, cours et formations imposées aux sans-abris nouvellement logé·e·s via le programme de Housing First, bilan contraignant 7 jours après le placement en logement, etc.

Monsieur le Ministre, vous vous félicitez de votre décret. Pour vous, la réussite réside dans l'autonomie retrouvée des sans-abris lorsqu'ils atteignent le quatrième palier. Mais avez-vous penser à celleux qui auront d'autres projets de vie que trouver un job, une maison, un chien, et passer des vacances au camping de Charleroi ? Il est temps de sortir des schémas préconçus et de comprendre que la vie n'est pas une norme à laquelle on doit se plier. Les sans-abris ne doivent pas forcément devenir des businessmen ou des ouvriers alliées.

À l'attention des députés

Certain·es d'entre vous ont mentionné leur désaccord face à tout cela lors de la matinée plénière. Je relève l'intervention de la députée Tassi qui dénonce haut et fort l'Article 18 sur les cours de "bonnes manières" en rétorquant au ministre que nous parlons d'êtres humains et non pas d'animaux. Je rejoins la position de la députée Hansart qui défend la suppression des paliers pour faire valoir une société réellement inclusive. Mais attention, l'opposition est forte et sait se faire entendre. Le député Lahaye défend fermement le droit de propriété alors que la députée Gemmel relève chaque virgule. Le diable se cache dans les détails.

L'après-midi, il était enfin temps de passer à l'action et de rendre ce décret plus juste. Et pourtant, la commission s'est tue. Aucun amendement sur l'article 12 sur l'accompagnement des personnes sans-abris, acharnement sur les chiffres et des détails de l'article 13 sur les paliers, mais le fond philosophique - le cœur du décret - n'a pas été remis en question.

> *« je ne suis pas sûr que les sans-abris savent gérer leur argent »*
>
> **- député anynoyme**

Avec toute ma conviction, je vous interpelle chère députation : osez vous exprimer et faire valoir vos opinions face à la figure du Ministre Ravanelli. Ce personnage charismatique ne doit pas vous impressionner. La rhétorique ne suffit pas. La force de notre démocratie réside en vous et vos paroles ont le poids de faire changer les choses. ●

Je peux pas, j'ai ~~poney~~ cours de mort

Un cours de "Préparation à la mort » avec les outils nécessaires pour l'appréhender, est-ce fondamental pour que la société se libère du tabou autour de celle-ci ? Dans l'assemblée, les avis des député·e·s divergent. Nous avons interrogé Céline, une enseignante, pour parler de sa pratique à ce sujet.

Par Agnès Wigny

What a day! Aujourd'hui, les débats et les commissions au Parlement ont débuté avec la question de l'éducation : comment enseigner la mort aux enfants et aux adolescents?

Qui de mieux qu'une professeure de latin - et ancienne participante du PJ ! – d'un collège bien connu de la capitale pour nous parler de son expérience et sa manière d'approcher le sujet avec ses élèves. Par exemple, elle aborde durant ses cours une notion bien présente dans le décret du Ministre Pannus : le suicide. « Dans la culture gréco-romaine, la mort n'est pas du tout un tabou, loin de là ! Le suicide était même considéré comme un acte de courage. Ce n'est plus le cas actuellement, mais cela nous montre que ce n'est qu'une question de perception des choses finalement…»

Une sortie scolaire au funérarium

Avec le décret de Monsieur Pannus, les élèves seront progressivement amené·e·s à aborder la mort et devront développer une réflexion autour de leur propre mortalité et de celle de leurs proches. Pour Céline, un cours de préparation à la mort à toute sa place dans notre enseignement. « Parmi mes élèves, plusieurs ont fait des tentatives de suicide ou sont atteints de maladies incurables. De près ou de loin, iels sont tous·toutes touché·e·s par la mort.» Elle a déjà essayé d'aborder le sujet par le biais d' une animation en classe, mais cette animation s'est transformée en « workshop sur le bien-être ». Le sujet était considéré comme « trop délicat » pour les élèves.

« *Les élèves ont été hyper déçu·e·s. Iels ont eu l'impression qu'on les infantilisait, qu'on essayait de leur cacher quelque chose et de ne pas rentrer dans le cœur de ce qui les intéressait vraiment.* »

Céline nous le confirme donc bien : la mort suscite des craintes, de l'incompréhension, de la folie ou même de la curiosité. Pas de doute : les élèves veulent pouvoir en parler plus librement !

> *« À 14 ans on ne prépare pas sa vie, comment pourrions-nous préparer notre mort ? »*
>
> - députée Abouya

Pourquoi pas, mais si tôt ?

Ce qui cause encore des questionnements chez les député.es, c'est l'âge auquel les élèves vont aborder la mort. « *À 14 ans on ne prépare pas sa vie, comment pourrions-nous préparer notre mort ?* » s'interroge la députée Abouya.

Le député Poos renchérit : « *Quand nous sommes jeunes, nous n'avons qu'une seule idée en tête : vivre, vivre librement. Avec ces cours dans le processus académique, si nous pensons régulièrement à notre mort prochaine, comment penser au plus important : la vie ?* »

Le projet est au contraire salué par le député Wyns: « Au plus tôt on sensibilise les jeunes et on leur fait prendre conscience qu'ils ont une fin, que tout le monde a une fin, au plus ils se verront prendre des meilleurs choix de vie, pour mener une vie qui mérite d'être vécue. »

Selon le secrétaire Kumps, la mort peut survenir n'importe quand : il est donc vraiment important d'effectuer ce travail d'éducation depuis le plus jeune âge. Finalement, au terme de la commission, cette proposition de décret a même été élargie: ce n'est désormais pas seulement dans l'enseignement fondamental que ce cours sera dispensé, mais également dans l'enseignement secondaire. A l'inverse, le nombre d'heures accordées à ce cours a été réduit de la moitié - de 30 à 15 heures par an.

Une formation adéquate

Le secrétaire Kumps estime aussi que les professeur·e·s doivent être aptes à répondre aux questionnements des élèves. Une idée que soutient Céline, notre professeure-témoin. « *En tant qu'adulte, on ne se sent pas assez armé.e.s pour en parler, on a peur de*

les choquer, on reste sur des sujets assez externes ou alors on n'en parle pas. Il faudrait bénéficier d'une formation plus spécifique ! »

Aiguiller les professeur·e·s afin qu'ils/elles puissent parler en toute sérénité de ce sujet, voilà ce que propose justement le Ministre Pannus. Avec ces mesures, il aspire à un enseignement beaucoup plus ouvert sur des matières innovantes. Les députés de la commission Santé aiment cependant manifester leur (dés)accord et cela a mené à d'intenses discussions. Amendement sur amendement, Monsieur Pannus s'est vu voir son décret trituré dans tous les sens par les députés Péjigonien.e.s. Il a déjà usé par trois fois de son pouvoir de veto. Petrificus Pannus, je déclare cette demande d'amendement rejetée ! A voir combien de sorts, il devra encore lancer pour maintenir son décret en place… ●

Une autre expérience : la Convention citoyenne Europe

Qu'attends-tu de l'Europe? Que peut-elle faire concrètement pour toi ? Quelles sont les valeurs que tu souhaiterais qu'elle défende ? Tu as entre 18 et 25 ans et tu habites en Wallonie ou à Bruxelles : ton avis compte !

Dans le cadre d'une vaste consultation menée par les institutions de l'Union européenne portant sur l'avenir de l'Europe, le Parlement Fédération Wallonie-Bruxelles organise une activité de « démocratie participative » qui vise à augmenter la participation citoyenne à la prise de décision politique : le résultat des travaux sera transmis officiellement aux autorités européennes.

Cet évènement se tiendra les vendredi 18 mars après-midi et samedi 19 mars 2022, toute la journée, dans le centre de Bruxelles. Plus d'informations et inscription : http://www.pfwb.be/avenir-europe

La liberté d'être condamné

Par Lina Boukadid

Les propositions du ministre Sébastien Pannus font chauffer l'hémicycle en ce premier jour de débat. Les député·e·s ont pointé du doigt les incohérences du projet et ont apporté leurs amendements. On a même assisté aux premiers vétos ! Une discussion très philosophique autour de la liberté individuelle et la dignité.

A la première lecture, le décret du Ministre Pannus nous apparaît très progressiste : oui, nos libertés sont multipliées. Le droit au suicide assisté et à l'euthanasie en sont les preuves. Autre exemple : avec le formulaire de dernières volontés, les Péjigonien·ne·s peuvent préparer leur mort et ça, dès le plus jeune âge.

Quelle liberté ! Chacun.e peut ainsi choisir quand et comment mourir, sans conditions. Partir en bon état, être maître de son destin, préparer ses proches à l'inévitable et surtout, mourir dignement. « L'humain mérite avant toute chose la dignité » s'exclame la députée Gemmel très enthousiaste avec les propositions du Ministre de la Santé.

Le Ministre le souligne aussi dans sa réplique aux député.e·s : la dignité reste primordiale. Mais qu'est-ce la dignité ? Peut-on en faire une définition universelle ? Car chez les député.e·s, plusieurs conceptions se sont manifestées hier dans les débats : certain·e·s veulent se battre corps et âme contre la maladie, peu importe les souffrances. D'autres choisiront de s'en aller paisiblement, car vivre n'a de sens qu'en bonne santé.

Dans ce décret, on se limite donc à une seule définition, celle du Ministre Pannus qui impose sa vision : la médecine est là pour aider les gens et non pour prolonger des vies à tout prix.

Entre libertés et obligations

A côté de cette vision imposée, le décret prévoit aussi des limitations, voire des interdictions pour les citoyen·ne·s : les soins curatifs, les greffes d'organes, les modes de sépulture. Peut-on vraiment être plus libre avec tant d'obligations ?

Par ailleurs, cette liberté est retirée au patient et est confiée aux médecins et au Comité d'évaluation : iels vont décider si vous êtes digne de vivre ou non. Mais, la médecine aussi avancée soit-elle, a ses limites. Elle est exercée par des êtres humains par définition imparfaits. Qu'en est-il des erreurs de diagnostic ou des approximations médicales ?

Cette idée d'un médecin tout puissant n'a d'ailleurs pas été très bien reçue par nos député·e·s. Iels ont réussi à abroger l'article 6 où les médecins ne peuvent plus administrer de traitement dont le but premier n'est pas l'amélioration de la qualité de vie. Iels n'ont pas eu le même succès avec l'article 7 qui interdit l'administration de soins aux patients souffrant de maladies incurables. Le ministre a imposé son droit de véto.

Des vétos, en veux-tu en voilà

Pourtant, le Ministre de la Santé a adopté un adage bien connu : "un grand pouvoir implique de grandes responsabilités". Oui, les médecins ont plus de pouvoir, mais ont beaucoup de contraintes. Par l'article 9 par exemple, les médecins sont systématiquement forcés d'abandonner des traitements sous menace de poursuites pénales. Là aussi, les député·e·s ont valorisé l'objection de conscience et donc cherché à protéger la liberté du médecin.

Aujourd'hui, dans les commissions, ce sont principalement les mesures les plus liberticides qui ont fait surgir des propositions d'amendements. Monsieur Pannus a d'ailleurs dû sortir son véto à trois reprises pour protéger la philosophie de son décret...Le Ministre s'en est sorti après cette journée intensive, mais qu'en sera-t-il demain en hémicycle? ●

Mots croisés !

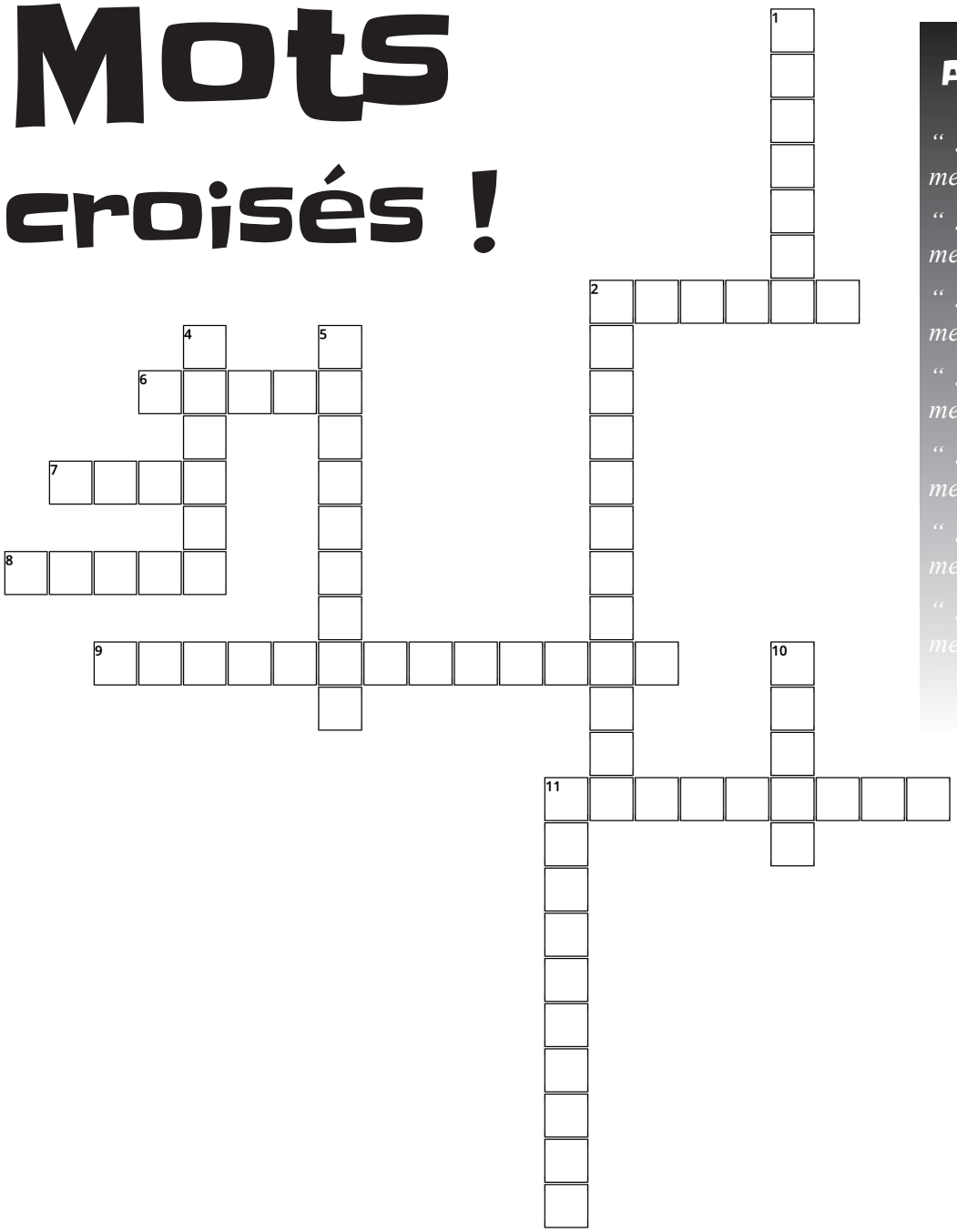

Anecdote du jour

“ Je vous propose de prêter serment… si le PowerPoint le permet.”

“ Je vous propose de prêter serment… si le PowerPoint le permet.”

“ Je vous propose de prêter serment… si le PowerPoint le permet.”

“ Je vous propose de prêter serment… si le PowerPoint le permet.”

“ Je vous propose de prêter serment… si le PowerPoint le permet.”

“ Je vous propose de prêter serment… si le PowerPoint le permet.”

“ Je vous propose de prêter serment… si le PowerPoint le permet.”

Horizontal

2. Meilleur team du PJ
6. Chef de groupe qui force pour passer dans la presse
7. Spécialité du Ministre Pannus
8. Secrétaire qui gratte h24 des abonné·e·s sur Insta
9. Les député·e·s du décret Santé en souffre, selon le Ministre Pannus
11. Le Ministre Ravanelli adore en porter

Vertical

1. Plat préféré de la Présidente
2. Attitude adoptée le Ministre Ravanelli, selon certain·e·s député·e·s, qui consiste à limiter la liberté de plusieurs autres personnes
4. Celle sans qui l'Écho ne pourrait pas être mis en page
5. Jeu de société d'ambiance joué dans la chambre 311
10. Vice-Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
11. Logiciel préféré de la Présidente

Story time: ma vie, cette galère

On connait tous·tes cette situation pénible qui nous énerve fortement et nous paralyse sur le coup…Voir le tram partir juste devant ses yeux, marcher dans une crotte de chien, ne plus avoir de dentifrice avant d'aller en date, draguer son cousin…Lorsqu'on prend un peu de recul, cette galère devient une anecdote marrante à raconter en soirée avec vos ami·e·s. Nous avons demandé aux habitant·e·s de Péjigonie de nous raconter leur pire galère depuis le début de cette aventure.

Par Ambre Calzat

Comment préparer une bonne galère?

La bonne galère a un avantage : elle ne demande pas de préparation et ne nécessite aucun ingrédient, à part la mauvaise chance (#LaLoiDeMurphy). Être au mauvais endroit au mauvais moment en somme. Vous pouvez vivre la galère seul avec vous - exercice solitaire - ou pour un peu pimenter cela, à plusieurs. Mais prenez garde : cela peut se solder soit sur une grosse embrouille, soit sur un grand fou-rire.

Comment faire face à une bonne grosse galère ?

Gêne honteuse, rire nerveux, pleurs démunis…chacun·e réagit différemment face à une galère. Ces émotions ne sont pas contrôlables. Mais une bonne grosse galère peut aussi être une source d'apprentissage : dépasser ses limites du seum et gérer sa frustration. Je vous donne aussi la clé à tous vos problèmes : une bonne dose d'auto-dérision. D'autre part, vous devez faire preuve de courage pour dépasser vos peurs. Je vous l'assure : vous êtes plus fort·es que la galère !

Quelques mises en situation…

- *Etre coincé dans la cage d'escalier à cause d'un badge.*
- *Oublier sa carte d'identité dans la photocopieuse avant de partir au Parlement Jeunesse.*
- *Déchirer sa belle chemise Dolce et Gabbana en préparant ma valise - le participant nous a confié avoir versé sa petite larme.*
- *Recevoir un appel de son père pour avoir oublié son portefeuille, ses papiers, ses t-shirts après une grosse gueule de bois.*
- *Se faire voler sa brosse à dent en rentrant du petit déjeuner.*
- *Ne pas pouvoir se rendre en Pejigonie à cause d'un faux test positif.*
- *Préférer chiller avec son/sa meuf plutôt qu'arriver à l'heure au Parlement Jeunesse*
- *Provoquer un ministre alors qu'il est littéralement derrière vous.*
- *Ne pas avoir de galère à raconter et être prêt.e en toute circonstance*

Attache ta tuque !

Par Lucas Pilar Cerqueira

Faites place à la délégation québécoise ! Oui oui, ceux qui sont à l'origine de la naissance du Parlement Jeunesse. On les connaît pour leurs expressions marrantes, leur progressisme, la défense de leur langue, leur côté « american » mais pas trop... mais avez-vous déjà entendu parler des talents insoupçonnés des péjibécois ? Attachez votre tuque, ils vont vous épater. Nous sommes allés à leur rencontre pour en apprendre plus sur la simulation au Québec. Rencontre avec Véronique Bolduc et Céline Gemmel.

Quelles sont les grandes similitudes entre le PJQ et le PJFWB ?

Il existe deux grandes similitudes entre les deux simulations. D'une part, les discours d'ouverture : tant ici qu'au Québec, les deux simulations sont marquées par les discours d'ouverture emblématiques. D'autre part, nos deux simulations sont marquées par de nombreuses traditions. Mais j'en dis pas plus : on vous réserve une surprise !

Et concernant les différences ?

Une grosse différence : les commissions. Ici, elles sont plus formelles qu'au Québec : on les fait en journée au Parlement. Ce qui n'est pas du tout le cas chez nous. Nous avons effectivement plus tendance à les faire directement dans l'endroit où nous logeons, le soir donc, et après les travaux au Parlement. Le Ministre n'a pas de pouvoir, et encore moins un droit de véto (miskine un peu). Bref, nos commissions sont moins formalisées et beaucoup moins codifiées.

Au contraire du PJFWB, vous avez un Premier ministre dans votre simulation. Ce dernier joue un rôle important dans votre simulation, n'est-ce pas ?

En effet ! Cela s'explique par le fait que notre système parlementaire est inspiré de celui de Westminster, où le Premier ministre intervient directement au Parlement. C'est un élu à part entière du Parlement. Dans notre simulation, il est aussi à la tête du Comité exécutif et du PJQ. En quelque sorte, c'est votre Président dans votre simulation. Au contraire de votre simulation, la personne qui est nommée "présidente" à un rôle purement honorifique. C'est la personne qui a été Première ministre l'année précédente.

Trouves-tu qu'il y a une culture du débat différente entre la Péjigonie et le Québec ?

Les député.e.s péjigonien.ne.s sont beaucoup plus à la recherche d'un consensus, là où les Québécois sont beaucoup dans l'opposition et la contradiction. L'autre gros choc culturel, c'est celui des anglicismes, y compris dans les décrets. Au Québec, nous avons des lois assez sévères et strictes sur l'utilisation du français, et nous n'avons pas le droit d'utiliser d'autres langues. Par exemple, toutes nos lois sont écrites en français… et nos Disney sont systématiquement traduits !

Vous êtes-vous sentis bien accueilli ici au PJFWB ?

On a été très bien accueilli. Quand on est arrivé, il faisait très beau : on a directement senti que la Belgique était heureuse de nous accueillir. Et les Péjigoniens sont aussi des gens de soleil. Dans tous les cas, l'accueil était vraiment génial : on a tous été traités aux petits oignons.

Votre expression belge préférée ?

« *Ne pas avoir toutes les mêmes frites dans le même sachet* ». Nous avons d'ailleurs un équivalent québécois : c'est pas le pogo le plus décongelé de la boîte.●

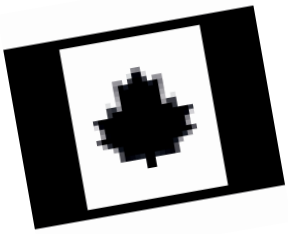

Quiz & PJ : Quel membre de la commission Action sociale es-tu?

Par Isaline Delange

1 Pour toi, tes arguments sont un peu comme :

- ● *Une remise en question adressée à l'autre. Tu veux savoir si la personne sait vraiment de quoi elle parle.*
- ▲ *Une technique d'hypnose. Le fond est nul, mais la forme entourloupe ton auditoire.*
- ■ *Une balle de fusil sniper. Un argument, un mort.*
- ⬢ *Du poison dans une tasse de thé. C'est offert gentiment avec un grand sourire, mais c'est pour mieux attaquer à revers.*

2 Utiliser le Kiss & PJ, pour toi c'est :

- ▲ *Mort ! Tu es un·e éternel·le introverti·e old school qui s'attend à trouver l'amour au fil d'une rencontre.*
- ■ *On a tous des besoins charnels après tout.*
- ⬢ *Juste pour rire. Mais je ne suis pas contre d'en recevoir.*
- ● *Pour faire quoi ?*

3 Ta tenue au Sleepwell, c'est :

- ■ *Une œuvre d'art. Le pyjama est raccord avec le peignoir et les pantoufles.*
- ⬢ *Un jogging, un t-shirt et des pantoufles trooop mignonnes et confortables.*
- ● *Petite tenue à l'ambiance exotique.*
- ▲ *Selon l'humeur du chef. En général, c'est du classique, mais on n'est jamais à l'abri d'une surprise.*

4 Si tu étais un menu de la cafétéria du Sénat, tu serais :

- ▲ *La lasagne. Présente toute la semaine, tu peux compter sur elle.*
- ● *Le dessert. Sucré, doux et immanquable.*
- ■ *Le menu du jour. Toujours surprenant.*
- ⬢ *Le salad bar, variable selon les jours, bonne surprise ou amère déception.*

5 Un.e autre député.e se fait violemment contre-argumenter:

- ■ *Tu ricanes car, au fond de toi, tu aimes le chaos et la destruction.*
- ▲ *Tu compatis. Après tout, ça a l'air d'être une chouette personne.*
- ⬢ *#Stopàlaviolence. Mais j'écoute quand même, on ne sait jamais qu'il ait raison.*
- ● *Tu considères qu'il s'agit là de la sélection naturelle.*

RESULTATS

Un maximum de ■ : tu corresponds au ministre Ravanelli!

Flamboyant et grande gueule comme Thomas, c'est toi le coq de la basse-cour. Charismatique, tu entraînerais les foules à te suivre. Ta fidélité, en amitié, est une qualité que tous tes proches te reconnaissent. En amour, tu es un partenaire passionné et très généreux : restaurants étoilés, hôtels luxueux, tu mets le paquet pour l'élu·e de ton cœur. D'ailleurs, quand tu reçois, tes invité·e·s sont toujours impressionné· e· s par la qualité de l'accueil. Prends garde toutefois à ne pas écraser avec ton ego. Notre conseil : apprends à écouter réellement les gens.

Tu as un maximum de ⬢: tu es comme la cheffe de groupe Stranart!

Analytique comme Virginie, tu es le roi/la reine de l'organisation ! Tu ne laisses jamais rien au détail et tu te donnes à fond dans ce que tu entreprends. Tes amis apprécient ton honnêteté et les coups de main que tu ne rechignes jamais à donner. Sibylline, on ne sait jamais exactement sur quel pied danser avec toi. En amour, tu es très dévoué·e : masser ton/ta partenaire pendant une heure parce qu'il a mal à l'épaule ? Aucun problème. Faire 3 heures de route pour ne le/la voir que 30 minutes, pas de souci ! Le conseil de la rédac : apprends à lâcher prise ainsi qu'à t'accorder plus de « me time ».

Un maximum de ● : tu corresponds au président de commission Maes !

À l'image de Joachim, tu es très élégant tant dans ton apparence que dans ta façon de t'exprimer. Tout droit sorti du XVIIIème siècle, ta politesse et tes manières peuvent te faire passer pour quelqu'un de condescendant. Quand on prend le temps de te connaître, on découvre une personne douce et attentionnée. Tes amis apprécient particulièrement ton sens de l'humour. D'une certaine maladresse en amour, tu es absolument touchant. Notre conseil : fais attention à la sensibilité des gens qui t'entourent. Même si tes propos ne sont pas malveillants, ils peuvent blesser.

Tu as un maximum de ▲: tu es comme le secrétaire Crismer!

Comme Thibault, on peut compter sur toi. Quand tu dis que tu viens à l'anniversaire de Tata Simone, tu viendras à l'anniversaire de Tata Simone parce que tu t'y es engagé·e. Très empathique, tu écoutes sans cesse les peines de cœur de tes amis sans sourciller. D'ailleurs, sur le plan amoureux, tu es un éternel romantique qui n'attend que la bonne personne pour laisser parler ta passion. D'une nature naïve, fais toutefois attention à ne pas te laisser mener par le bout du nez. Le conseil de la rédac : prends confiance en toi, tu es une personne en or !●

Dress code : la sape parlementaire

Nos député·e·s se sont lancé·e·s dans leurs premières prises de parole. Les mots, les gestes, les jeux de regard : rien n'est laissé au hasard pour faire entendre sa voix. Mais le discours politique passe aussi par les apparences et là, la mode devient une arme de taille pour se faire remarquer. Alors, on appelle Cristina Cordula et on vient faire un petit tour dans vos garde-robes #OOTD.

Par Lina Boukadid

Choisir sa tenue le matin, cela peut paraître anodin, mais c'est aussi choisir la version de soi-même qu'on veut présenter. Après vos yeux - merci le FFP2 - c'est la première chose qu'on remarque. Alors, laissez parler votre style.

Et du style les péjigonien·ne·s, vous en avez !

Au Parlement, des règles strictes s'appliquent. Tenues de ville exigées, on laisse les joggings et les sweats en boule au fond de son armoire. Certain·e·s jouent la carte classique avec des costumes, chemises et cravates. Très classe, très Parlement. D'autres osent la couleur et les chemisiers fleuris. Très original, très Parlement.

Quand on n'ose pas trop les extravagances au niveau de la tenue, on mise tout sur les pieds. En Péjigonie, on n'oublie pas les traditions. Chaque année, c'est le festival de la chaussette !

Le duo de choc : Blazer Basket

Ils sont où vos talons ? De la Converse noire à la Vega blanche en passant par la Nike rose, une tendance se dégage dans le Parlement. Les député·e·s ont opté pour le confort avant tout. Pour les plus observateurs/observatrices, l'originalité se cache dans les détails. Des sacs à fourrure mauve, des clubs de golf sur la cravate ou des ongles dignes d'une peinture de Picasso ont attiré notre attention.

Au Parlement Jeunesse, peu importe si vous êtes team costume 3 pièces ou team chemise Stan Smith, on vous accepte comme vous êtes. Dans le respect des bienséances parlementaires, votre petite touche personnelle s'est faite remarquer. Quel plaisir de vous voir casser les codes : vous êtes belles/beaux ! ●

Notre soleil de Louisiane

La tenue préférée de la rédac !

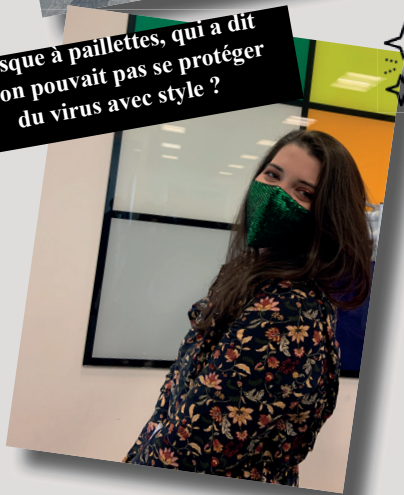

Masque à paillettes, qui a dit qu'on pouvait pas se protéger du virus avec style ?

Horoscope

En ce mardi 1er jour du mois, l'équipe de ton Echo préféré a lu dans les astres de manière extrêmement scientifique pour déterminer ton futur.

Tu trouves le Limite Limite vraiment limite, mais tu y rejoueras à la limite quand même ce soir.

Aujourd'hui, la technique ne sera pas ton fort : un micro qui s'éteint sans raison, un pommeau de douche qui fuit, le wi-fi qui bug toute la journée… Bref, Ismaël sera ton sauveur!

Tu pourrais ressentir une immense frustration suite aux contre-argumentations du ministre Ravanelli ou aux vétos du ministre Pannus … Pense à ranger ton ego!

Cette journée est placée sous le signe de la surprise pour les Cancers : un nouvel ami? Un argument sorti de nulle part? Nul ne le sait, même pas nous.

Ton flow légendaire va se déverser une fois de plus dans l'hémicycle. Est-ce le seul présage positif de tout l'horoscope parce que l'auteure de cette contribution est native du lion? Totalement. Si tu n'es pas content, plains-toi aux astres (ou à Maxime, notre petit soleil à nous).

Tu as failli arriver en retard au rendez-vous du matin, c'est ça? On l'avait prévu.

Tu vas déclarer ta flamme à ton/ta crush péjigonien.ne, n'oublie pas la bougie pour un dîner romantique à la cafétéria.

Si tu ne veux pas finir malade ce soir, on te conseille d'y aller molo sur les éclairs au chocolat.

Tu utiliseras le mot ultracrépidarianisme dans ta plaidoirie aujourd'hui. Descends d'un ton s'il te plait.

Nous sentons couver une dispute avec tes colocs. Essaie de contrôler le volume sonore de ton ronflement pour l'éviter!

Le Verseau sera particulièrement épuisé ce mardi. Les présidents de commission t'ont épuisé.e toute la nuit passée? On veut les détails!

La journée de la poisse, cher poisson, ce sera pour toi. Nous n'y sommes pour rien : les astres souverains t'ont désigné.e comme victime. Sorry not sorry.

Kiss & PJ

Si Monsieur le Ministre Ravinelli a un jour besoin d'un logement, je me porte garante de sa réintégration garantie en quatre phases chez moi. Surtout s'il reste en peignoirs mollet apparents…

À vous chèr·e·s membres de l'équipe presse, je vous fais ma déclaration, je suis votre premier fan since day one ! Love y'all

for Ajla : ô toi ma belle directrice de session de mes rêves, ton regard et ton flow m'illuminent, je ne pense qu'à toi jours et nuits, et

for Virginie : Madame la cheffe de groupe Stranart, vous êtes digne d'une œuvre d'art, je pense à vous tous les soirs car je dois le dire, vous êtes une denrée rare.

for Thibaut : à toi le jeune secrétaire survolté aux lunettes qui me donne la parole, à la belle chemise à motifs, au flow indémodable, et qui vient me réveiller chaque matin, j'attends avec impatience notre prochain rendez-vous demain matin beau gosseeeeeeee

for Tristan : interviens plus souvent en hémicycle, on te kiffe!

for Migena : j'adresse ce message à la plus belle femme du Parlement jeunesse. Merci de mettre des paillettes dans ma vie ma star. Je continuerai à tous tes amendements. (PS : ton eyeliner est parfait). Signé une admiratrice

À toi le scanneur tropical, je constate que mon kiss & PJ t'a laissé glacial puisque tu n'as pas pénétré ma suite nuptiale. Pas besoin d'être cordial, tant que tu es monté comme un cheval.

Ah et si tu as toujours personne ce soir je t'en mets un vrai comparé à ceux mentionnés, "Big up à mes deux ladies de folie Safae et Migena, que du love pour vous les girlsss", tu fais ton tri parce que je sens cette page y aura que moi !

PJ WB

Ont participé à ce numéro : Mise en page & photos : Laura Dubois, Isaline Delange
Journalistes : Isaline Delange, Lina Boukadid, Agnès Wigny, Lucas Pilar Cerqueira, Ambre Calzat
Rédacteur-en-chef : Maxime Maillet

PJ_WB
Parlement Jeunessse Wallonie Bruxelles
www.parlementjeunesse.be